

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES

Séance du 1er Juin 1976

Site classé de la forêt domaniale de FONTAINEBLEAU

OBJET : Demande de permis de construire présentée par la Société
des courses de FONTAINEBLEAU pour l'agrandissement du restaurant
de la Solle

Rapporteur : M. de BERCEVIN.

La Société des courses de FONTAINEBLEAU présente une
demande de permis de construire pour l'agrandissement du restaurant situé
sous les tribunes du champs de courses de la Solle, qui ne présente pas,
malgré l'époque à laquelle elle fut construite, une architecture considé-
rée comme inviolable.

La Commission se range donc du côté de M. de BERCEVIN
pour émettre un avis favorable à cet agrandissement du restaurant qui n'aura
pas une grande incidence sur l'architecture de la tribune ni sur la forêt
domaniale de FONTAINEBLEAU.

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par Délégation
L'Attaché-Chef de Bureau



M. ROGGY.

*Hypodrome
de la Solle*

LE PRÉSIDENT,

Signé : Jacques SOLIER.